



PACTE DU
POUVOIR
DE VIVRE

NANTES

Coordinateur : Dominique MACAIRE – macaire31@gmail.com



06 66 59 46 90



ppvnanter@gmail.com



| | |
|---|---|
| 1.PRÉSENTATION DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE | 1 |
| 2.LE GROUPE LOCAL DE NANTES..... | 3 |
| 3.COLLOQUE 5 AVRIL 2024 : OSONS L’HUMAIN, FACILITONS L’ACCÈS AUX DROITS | 4 |
| 4.OBSERVATOIRE DU NON RECOURS AUX DROITS..... | 6 |
| 5.LE NUMÉRIQUE | 7 |
| 6.LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE | 8 |

1. PRÉSENTATION DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Le pacte du Pouvoir de Vivre fondé en 2019 est un collectif d'acteurs de la société civile – ONG, associations, syndicats, mutualité – unis pour porter ensemble une vision commune pour une société socialement juste, écologique et démocratique. Les membres du Pacte du Pouvoir de Vivre sont convaincus qu'il est possible d'améliorer la vie quotidienne des citoyennes et citoyens tout en préparant un nouveau modèle de société dans lequel chacune et chacun devient acteur et actrice de sa propre destinée et de celle notre pays.

Les membres de ce collectif veulent participer à l'émergence d'une société :

- Qui prend soin de toutes et de tous, en particulier des plus fragiles, protège la planète, les espèces et les êtres humains qui y vivent, donne un nouveau pouvoir d'agir à chacune et à chacun. Qui développe le pouvoir de vivre et d'agir individuellement et collectivement pour faire société et faire reculer les inégalités.
- Qui vise à engager une transition écologique juste, qui recrée de l'emploi dans nos territoires.
- Qui s'appuie sur le pouvoir des citoyennes et citoyens pour engager les transformations qui s'imposent. Qui refuse le déterminisme social. Qui n'exclut personne de la maison commune.
- Qui investit dans l'avenir. Qui réinvente le bien commun pour faire société. Qui met l'économie au service de ce bien commun pour un monde juste, solidaire et durable.

Cette société est possible si nous respectons les limites de notre planète pour qu'elle reste hospitalière et si nous nous organisons pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin, sans protection. Pour cela, il est indispensable que la société civile organisée (monde associatif, économique, politique, syndical) soit reconnue comme un interlocuteur incontournable, y compris de la part de l'exécutif national quel qu'il soit. La mobilisation de toutes et tous est essentielle. Chaque citoyen·est indispensable et peut prendre sa part.

Notre projet commun prend racine dans l'action et la réalité vécue par les acteurs de nos organisations sur le terrain. Nos propositions forment un tout, un ensemble cohérent et partagé, qui répond à la complexité des défis auxquels nous faisons face collectivement. Notre mission est de contribuer à élaborer un chemin, réaliste et ambitieux, pour une société du pouvoir de vivre. Nous nous y engageons ensemble, résolument, déterminés et confiants.

Les membres du Pacte du Pouvoir ont ainsi élaboré 90 propositions d'actions en novembre 2021 pour aller vers cette société sociale, écologique et démocratique.¹

Le Pacte du Pouvoir de Vivre se donne 4 objectifs :

- Influencer les Pouvoirs Publics (plaidoyers)
- Animer des espaces d'engagement à travers ses groupes locaux
- Former et informer les citoyens avec la création de l'École du Pouvoir de Vivre et des webinaires ouverts à toutes et tous
- Agir au plus près des territoires

¹ La liste des 90 propositions est disponible sur le site <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/publications>

2. LE GROUPE LOCAL DE NANTES

Dès la création du Pacte du Pouvoir de Vivre en 2019, des groupes locaux se sont constitués pour prolonger sur les territoires les actions du Pacte national. Le groupe de Nantes est ainsi le 40ème groupe local².

Créé en mars 2023, le groupe local a réuni au départ 4 organisations (CFDT, Pacte Civique, APF France HANDICAP et le Secours Catholique). Elles ont rapidement décidé de travailler sur les difficultés rencontrées par les citoyens pour accéder à leurs droits.

Dans un premier temps, un questionnaire a été réalisé auprès des associations qui œuvrent sur le terrain près des personnes en difficulté. Chaque participant-e s'est engagé-e à rencontrer les associations qu'il ou elle connaissait.

Fin juin 2023, plus d'une vingtaine d'associations avaient été rencontrées. Une grande partie d'entre elles ont trouvé la démarche du Pacte du Pouvoir de Vivre intéressante et ont décidé de rejoindre le groupe local de Nantes.

À fin juin 2024, le Pacte du Pouvoir de Vivre nantais regroupe 23 associations représentant des milliers d'adhérents, de bénévoles et de salarié-es.

Les réponses au questionnaire ont fait l'objet d'une synthèse des difficultés rencontrées pour l'accès aux droits (éloignement des services publics, politique du tout numérique, problème de langue et de compréhension des documents administratifs, renoncement devant la complexité des démarches à faire...)

Fort de ces constats, les membres du Pacte du Pouvoir de Vivre ont décidé en septembre 2023 d'aller vers les services publics et les administrations pour leur faire part des difficultés rencontrées et voir les mesures prises dans les structures pour améliorer la situation.

L'agence France Services de Saint Herblain et celle de Rezé, la Mairie de Nantes, le CCAS de Nantes, le Conseil départemental, le Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté, le CDAS, la CPAM, la CAF, la CARSAT, la Défenseure des droits... ont été rencontrés et interrogés sur leur politique.

À l'issue de ces rencontres et, après synthèse, les membres locaux ont décidé de réunir les personnes rencontrées lors d'un colloque. L'idée était de partager les expériences des uns et des autres afin de construire les actions permettant à tous les citoyens d'accéder à leurs droits.

² ulran.fr/actualite/pacte-du-pouvoir-de-vivre

3. COLLOQUE 5 AVRIL 2024 : OSONS L'HUMAIN, FACILITONS L'ACCÈS AUX DROITS

Le 5 avril au centre social de Bellevue, environ 100 personnes ont participé à cette rencontre animée par le journaliste Dominique Deveaux.³ Après une présentation du Pacte du Pouvoir de Vivre national et local par le coordinateur du groupe de Nantes, les participants ont écouté le témoignage de personnes confrontées à des difficultés d'accès aux droits.

- Abdu, burkinabé, demandeur d'asile, arrivé en France en 2022. Atteint de poliomyélite depuis l'enfance, il est aidé par l'association APF France Handicap dont la représentante a pu nous détailler les innombrables difficultés rencontrées pour avoir accès aux soins.
- Pierrick, bénévole pour l'aide numérique à l'association les Eaux Vives, rencontre régulièrement des personnes en butte aux excès du tout numérique pour des actes de la vie quotidienne (gestion des mots de passe, accès au RSA, à France Travail, envoi d'un CV...)
- Christophe a dormi longtemps dans sa voiture avant de rencontrer des bénévoles de la Frat qui l'ont aidé à retrouver confiance en lui. Christophe a retrouvé un travail et est maintenant bénévole à la Frat.

À la suite de ces témoignages, les participants ont rejoint un des 8 ateliers pour débattre des thèmes suivants :

- Comment agir face à la complexité administrative
- Revenir sur le tout numérique dans les services publics
- Proximité des services publics
- Pour une meilleure coordination des actions

Mme Clémence Richard-Parret (cheffe du pôle régional Bretagne Pays de la Loire Défenseure des Droits) est ensuite intervenue. Elle a insisté sur la non-conditionnalité des droits fondamentaux et sur l'égalité des droits qui répondent à la vulnérabilité d'une partie de la population. Elle a mis l'accent sur les dangers de la dématérialisation des procédures à marche forcée et sur la nécessité de faire comprendre aux responsables des services publics que les services publics doivent s'adapter aux personnes et non l'inverse.

Une table ronde, animée par Dominique Deveaux, a réuni Mme Abassia HAKEM, adjointe à la solidarité à la mairie de Nantes et vice-présidente du CCAS, M. Jérôme Alémany, vice-président du Conseil départemental chargé de l'action sociale de proximité, de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, M. François Gautier, commissaire régional à la lutte contre la pauvreté en Pays de la Loire et M. Arnaud Scala, responsable de France Services à la mairie de Saint Herblain.

³ Lien vers les vidéos de l'évènement https://www.monstudio.tv/Osons-l-humain-facilitons-l-acces-aux-droits--avec-le-Pacte-du-pouvoir-de-Vivre-a-Nantes_a3309.html

Cette table ronde a permis de confronter les actions des uns et des autres pour favoriser l'accès aux droits de tous. Les principaux obstacles ont été relevés, en particulier, le manque de présence humaine et la difficulté de rencontrer les personnes en grande précarité (les invisibles) malgré les efforts des uns et des autres. À noter que des outils existent, *mesdroitssociaux.gouv.fr* par exemple⁴, mais restent sous-utilisés.

À l'issue de ce colloque, les membres du pacte du Pouvoir de Vivre de Nantes ont décidé de retenir 3 axes d'actions :

1. Proposer aux acteurs locaux (Ville de Nantes, CCAS, Conseil départemental, Université notamment) de mettre sur pied **un observatoire du non-recours aux droits**
2. Améliorer l'accès aux droits par le numérique : aider les populations fragiles à utiliser les outils numériques indispensables tout en **luttant contre le tout numérique**
3. Comprendre pour mieux **combattre la complexité administrative** : faire en sorte que les agents d'accueil puissent répondre à la question de chaque citoyen en obligeant les services publics à communiquer entre eux pour donner la réponse.

⁴ <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil>

4. OBSERVATOIRE DU NON RECOURS AUX DROITS

À l'occasion des rencontres avec les responsables des services publics, nous avons pu constater l'absence de données sur le non-recours aux droits : impossible de connaître le nombre de personnes ne bénéficiant pas du RSA tout en remplissant les conditions pour l'obtenir, le nombre de retraités ne percevant pas la retraite auxquels ils ont droit, les personnes ne bénéficiant pas des aides facultatives apportées par les CCAS... Il paraît donc nécessaire de bien cerner quantitativement et qualitativement les phénomènes de non-recours sur notre territoire pour agir de façon la plus efficiente possible.

Un travail important a été réalisé depuis 2002 par l'ODENORE (Observatoire de Non Recours aux Droits et Services), dispositif de recherche du Laboratoire de sciences sociales PACTE et de l'Université Grenoble Alpes.

Le CCAS et la ville de Lyon ont élaboré avec l'ODENORE un baromètre du non-recours aux droits⁵ en mobilisant de nombreux partenaires sur un territoire volontairement restreint en interrogeant les habitants sur la problématique du non-recours aux droits. Les résultats de ce travail sont particulièrement intéressants et porteurs de solutions.

À terme la ville de Lyon souhaite instaurer un « **bouclier social** » visant à garantir aux plus démunis des conditions d'existence dignes et l'effectivité des droits fondamentaux.

Cet exemple pourrait nous inspirer pour créer un observatoire du non-recours aux droits en réunissant la ville de Nantes, le CCAS, le Conseil départemental, l'université (CENS et UFR de sociologie), le COMPAS et les associations membres du Pacte du Pouvoir de Vivre.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre va contacter dès septembre ces partenaires pour étudier avec eux la faisabilité de cette proposition.

⁵ <https://odenore.msh-alpes.fr/barometre-non-recours-lyon>

5. LE NUMÉRIQUE

Sujet sensible dès lors qu'on aborde les relations entre les citoyens et les services publics. La volonté de recourir au tout numérique, quels que soient l'objet et la population concernés, est un échec majeur et une cause importante du sentiment d'abandon ressenti par une partie de la population. **L'individu n'est plus au centre de la mission de service public.**

La défenseuse des droits écrivait récemment « *En imposant aux personnes de faire leurs démarches en ligne, la dématérialisation des services publics opère un transfert de responsabilité vers l'utilisateur. C'est à l'utilisateur de se former, de se faire aider, d'être capable. Pour accéder à ses droits, il lui appartient de s'adapter aux conditions de l'administration. C'est un glissement dangereux du principe d'adaptabilité qui devient une qualité attendue de l'utilisateur plutôt qu'une exigence qui incombe à l'administration.* »

Nous sommes tous conscients de la nécessité de traiter rapidement ce sujet. Il faut éviter que le fossé ne se creuse encore plus entre ceux qui savent et ceux qui subissent. Beaucoup d'actions sont menées sur le territoire de Nantes Métropole. Pourtant une partie de la population n'a pas accès à ses droits en raison du recours obligatoire au numérique.

La proposition du Pacte du Pouvoir de Vivre n'est pas de créer une énième association d'aide au numérique. Comme dans le cadre de l'observatoire de non-recours aux droits et services, nous souhaitons travailler sur un territoire restreint pour bien comprendre pour quelles raisons des personnes restent encore en dehors du numérique.

Le quartier prioritaire de la ville de Port Boyer serait un territoire intéressant à investir car :

- C'est un petit territoire (2 000 habitants environ) qui permettrait de rechercher l'exhaustivité dans les rencontres avec les habitants
- C'est un territoire sur lequel a été menée une distribution d'ordinateurs durant le COVID 19 par l'association ALIS 44 avec laquelle nous pourrions travailler
- C'est un territoire qui a accueilli une proposition de wifi partagée à un coût très modique pour tous les habitants depuis ???
- C'est un territoire où il existe des permanences d'aide au numérique tenues par diverses associations.

Un bilan de l'existant permettrait de mesurer les effets de ces différentes initiatives et de voir si les habitants se sont saisis ou non de ces opportunités.

6. LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE

Il s'agit là aussi d'un aspect essentiel dans le domaine du recours aux droits.

Les citoyens peuvent être rapidement perdus lorsqu'ils ont affaire à l'administration (au sens large du terme) pour plusieurs raisons dont une peur non rationnelle de cette énorme machine qui est à la fois un distributeur de droits mais aussi un censeur, voire un contrôleur. C'est souvent à l'origine du non-recours aux droits.

À partir des cas recensés auprès des habitants du Quartier Prioritaire de la ville de Port Boyer, nous devons faire des propositions concrètes aux responsables administratifs et politiques pour simplifier les rapports du citoyen avec l'administration.

L'idée de France services est à ce sujet intéressante (rapprocher les services publics du citoyen) mais incomplète. Le fonctionnement « en silo » de l'administration rend illusoire toute tentative de se rapprocher de l'objectif : à une question posée à France Services, on obtient une réponse de cet organisme, même si plusieurs administrations sont concernées.

Autrement dit, une nouvelle organisation est nécessaire pour que la complexité administrative soit traitée par le « back-office » sans que le citoyen n'ait à intervenir. En attendant une hypothétique simplification des démarches administratives, nous pensons que ce n'est pas au citoyen de gérer la complexité administrative mais bien à l'administration de s'organiser en interne.

Du handicap à l'illettrisme en passant par le vocabulaire incompréhensible des formulaires administratifs, de nombreuses actions sont à mener auprès des services publics afin de permettre à chacun d'avoir accès aux droits fondamentaux.